

Action
Immédiate
avec ou sans
rinçage

SCAR® AMX

DEGRISANT RENOVATEUR EXPRESS SANS RINÇAGE

Rénovateur façades, toitures sols et murs à action rapide



Avant traitement

ACTION IMMEDIATE



Traitement



Après traitement

IDENTIFICATION

SCAR® AMX est un super nettoyant/désincrustant à action rapide destiné à supprimer immédiatement et radicalement les salissures et le noircissement des murs dus au vieillissement et à la pollution atmosphérique (oxyde de carbone). Produit Professionnel.

DESTINATIONS

Traitement curatif contre les salissures inhérentes à la pollution atmosphérique. Cette solution de rénovation rapide s'applique sur les façades, toitures, pierres, briques, béton, tuiles, fibrociment, murs, sols et sur les revêtements de type minéral, hydraulique, à la chaux, peintures RPE/RSE.

SCAR® AMX permet de rénover les anciens PVC (chaises, tables salon de jardin, transats).

AVANTAGES

- Efficacité immédiate
- Sans rinçage systématique
- Pulvérisable
- Simplicité d'utilisation
- Surpuissant
- Grande rémanence

MODE D'EMPLOI

1. **SCAR® AMX** s'utilise prêt à l'emploi ou dilué jusqu'à 30 % en fonction du support et des salissures à supprimer.
2. Bien homogénéiser **SCAR® AMX** puis appliquer le produit de bas en haut sur la surface à traiter.
3. Appliquer à la brosse, au pistolet ou au pulvérisateur sous faible pression, et jusqu'à refus pour obtenir une imprégnation en profondeur.
4. Laisser agir sans rincer. Dans la plupart des cas, le nettoyage est visible dans les 30 minutes après le traitement.
5. Renouveler l'opération si nécessaire.

Le nettoyage des outils se fera à l'eau aussitôt après utilisation.

CARACTERISTIQUES

- Masse volumique : 1,16 g/cm³ (+/- 0.03)
- Rendement : environ 4 à 6 m²/l
- Point éclair : Néant
- Aspect : liquide jaunâtre
- pH : >13
- Craint le gel

PRECAUTIONS D'APPLICATION

1. Protection des supports : Protéger le zinc, l'aluminium, le galva, le cuivre, le PVC, la végétation environnante.
2. Protection des personnes : Ce produit est corrosif. Se protéger de façon adaptée et efficace. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux et du visage. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau en cas de contact.
3. Ne pas respirer les vapeurs et ne pas mélanger avec les acides. Ne pas déverser le produit et ses déchets dans les cours d'eau.
4. Les emballages souillés doivent être vidés. L'emballage peut être éliminé en tant que déchet non dangereux sous entière responsabilité du détenteur de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Le produit non utilisé est dilué puis neutralisé avec le thiosulfate de sodium et remis à un éliminateur agréé. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti poison le plus proche (Paris : 01 40 05 48 48 LYON : 04 72 11 69 11 MARSEILLE : 04 91 74 51 80).

CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

- Conditionnements : 5 et 20 litres.
- Conservation : 6 mois en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel.
- Stocker à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil.
- Hygiène et sécurité : se reporter à la fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande ou sur internet, site : www.deproma.com.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H335 Peut irriter les voies respiratoires. 2. 2. 3.

Prévention: P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver savon et eau soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. 2. 2. 4.

Intervention: P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

P301 EN CAS D'INGESTION: P330 Rincer la bouche.

P331 NE PAS faire vomir.

P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).

P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P391 Recueillir le produit répandu.

P312a Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.

Stockage: P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion / récipient en matières plastiques avec doublure intérieure résistant à la corrosion. P405 Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de vente figurant au verso de tous nos bons de commandes. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit.

Réf 08150

avr.-18



15, avenue FOCH - b.p.80032 - 18201 SAINT AMAND CEDEX
Tél. 02. 48.62.01.50 – Fax.02.48.96.36.13 e mail : info@deproma.com